

Principales caractéristiques de la population du CSSS Lucille-Teasdale

DONNÉES DU RECENSEMENT DE 2006

Ce fascicule présente un sommaire des principales caractéristiques de la population sur le territoire du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Lucille-Teasdale selon les données du Recensement canadien de 2006. Il fait partie d'une série de 12 fascicules destinés aux CSSS de l'île de Montréal et s'inscrit dans les efforts de la Direction de santé publique (DSP) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal pour soutenir les communautés locales en leur fournissant des produits d'information socio-sanitaire. Les données présentées dans ce document permettent notamment de mieux cerner les caractéristiques des individus et des familles vivant sur le territoire du CSSS et d'identifier des populations plus vulnérables. Elles peuvent ainsi servir de guide dans la planification et la mise en œuvre d'interventions locales visant l'amélioration de la santé de la population.

Les données sont d'abord présentées sous forme de tableau synthèse, ce qui permet d'avoir un aperçu général des caractéristiques de la population. Ces données sont fournies sur la base des voisinages, une toute nouvelle entité territoriale qui permet d'obtenir une vision plus fine des milieux de vie et de faire ressortir les disparités qui, à plus grande échelle, peuvent facilement nous échapper. Une série de cartes présentant une sélection d'indicateurs complète le portrait et permet de mieux rendre compte des variations à l'intérieur même des voisinages.

Nous avons choisi de présenter les données sans en faire l'analyse, laissant aux acteurs locaux la liberté de les interpréter à partir de leur connaissance intime du territoire et de la population. Nous croyons que les acteurs locaux sont les mieux placés pour établir des liens entre ce que révèlent ces données et les réalités qu'ils côtoient.





UN NOUVEAU DÉCOUPAGE TERRITORIAL À MONTRÉAL : LES VOISINAGES

Sachant que la compilation de données par territoire de CSSS et de CLSC peut masquer des disparités importantes, la DSP a défini, pour l'ensemble du territoire montréalais, un découpage territorial plus près des communautés locales. Ce découpage subdivise les territoires de CLSC en plus petites unités territoriales appelées voisinages.

Le découpage initial : 101 voisinages

Au cours de l'année 2007, la DSP a consulté des intervenants locaux et diverses sources d'information afin d'établir un consensus sur la délimitation des voisinages :

- échanges avec des lieux de concertation, des intervenants des CSSS et d'autres partenaires;
- recension et analyse de documents (portraits de quartier, états de situation, publications diverses);
- recension et analyse de cartes élaborées par les territoires, la Ville et d'autres acteurs.

À l'issue de cette démarche, l'île de Montréal a été divisée en 101 voisinages. Depuis, divers produits développés par la DSP ont fourni des portraits basés sur ce découpage du territoire montréalais, notamment le portrait de la défavorisation¹ à Montréal ainsi que le portrait de la maturité scolaire des enfants montréalais².

1 Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2008). Regard sur la défavorisation à Montréal - Région sociosanitaire de Montréal - Série 1, Montréal (Qc), Direction de santé publique, 28 pages.

2 Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2008). Enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais (En route pour l'école !), Rapport régional - 2008, Montréal (Qc), Direction de santé publique, 130 pages.

Les **voisinages** correspondent à des territoires sociologiques. Par territoires sociologiques, on entend qu'il s'agit de territoires établis par la communauté, sur la base de réalités perçues et partagées par les résidents (découpage administratif, perspective historique, caractéristiques de la population, infrastructures et services, environnement, sentiment d'appartenance, etc.).

Une seconde édition : 111 voisinages

Au printemps 2008, constatant l'intérêt des acteurs locaux pour ce nouveau découpage et considérant le désir de certains territoires d'y apporter des ajustements, la DSP a procédé à des analyses complémentaires. Les analyses effectuées sur la base des caractéristiques de la population dans chacun des territoires ont permis de considérer l'homogénéité de ces caractéristiques dans un même voisinage.

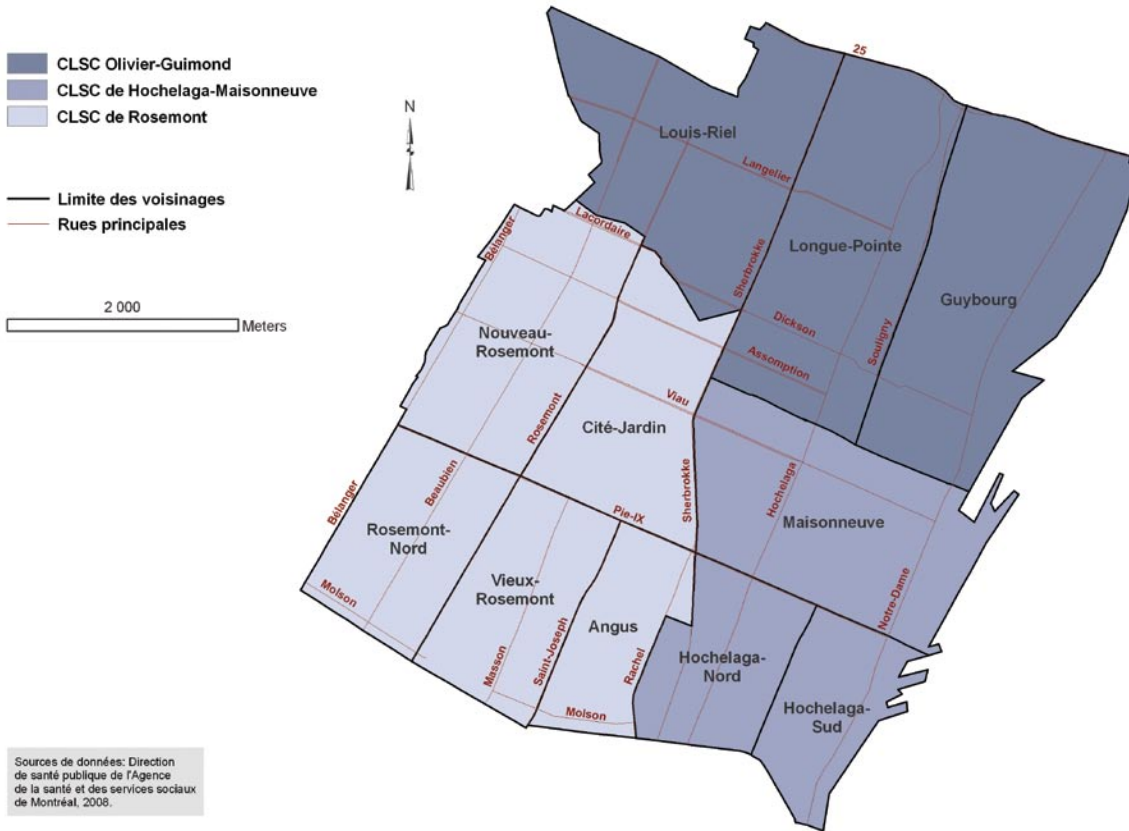
Les résultats des analyses ont été présentés à nouveau à des intervenants clés dans les CSSS. À la suite de ces consultations, quelques modifications ont été apportées au découpage initial, ce qui a donné lieu à une seconde édition du découpage du territoire montréalais en 111 voisinages.

Les voisinages du CSSS Lucille-Teasdale

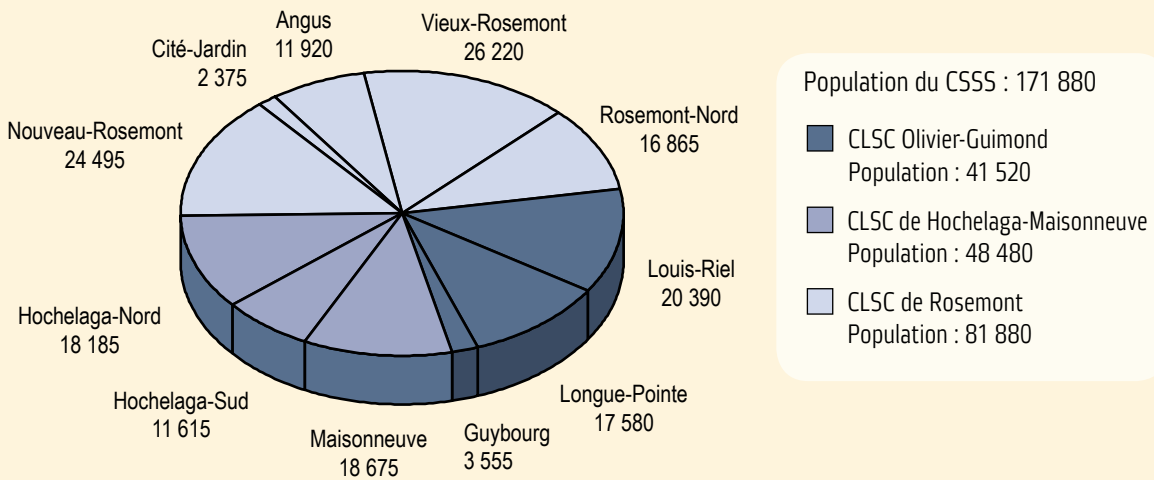
Pour le CSSS Lucille-Teasdale, 11 voisinages ont été identifiés. Par rapport au découpage initial, deux voisinages ont été modifiés, soit celui de Olivier-Guimond-Sud, qui a été scindé en deux pour former les voisinages de Longue-Pointe et de Guybourg, et celui de Hochelaga-Maisonnette-Ouest, qui a été scindé en deux pour former les voisinages de Hochelaga-Nord et Hochelaga-Sud. La carte de la page suivante illustre le découpage territorial du CSSS selon les voisinages alors que la figure montre la répartition de la population du CSSS selon ces 11 voisinages.

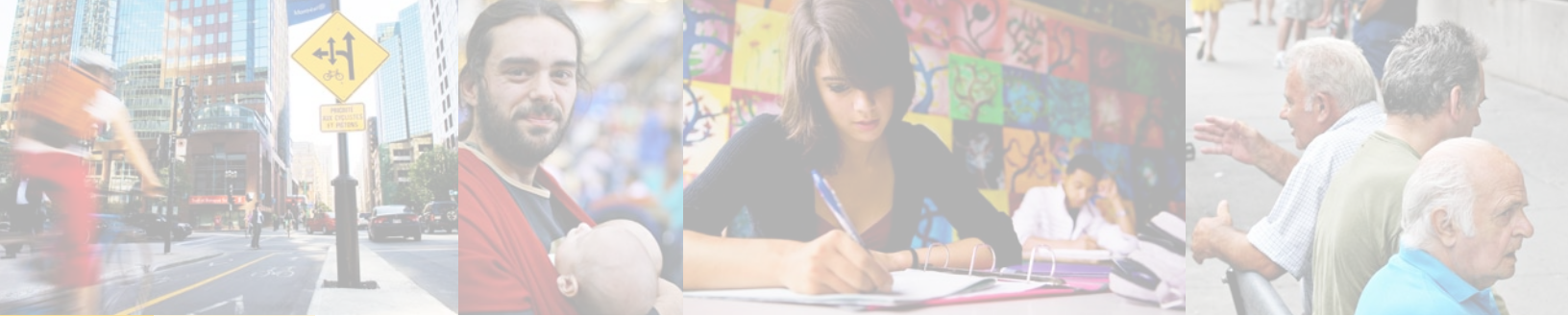


Les voisinages du CSSS Lucille-Teasdale



Répartition de la population selon les voisinages du CSSS Lucille-Teasdale





UN PORTRAIT SYNTHÈSE DES DONNÉES DU RECENSEMENT DE 2006

On trouve à la page 6 le tableau synthèse des données tirées du Recensement de 2006 qui décrivent des caractéristiques de la population de chacun des voisinages du CSSS Lucille-Teasdale. Les informations pour Montréal, le CSSS et les territoires de CLSC y sont également présentées comme valeurs de référence.

La première partie du tableau présente des caractéristiques démographiques et socioculturelles, notamment la proportion de la population âgée de 65 ans et plus, la proportion de familles monoparentales, la proportion de la population dont la langue maternelle est autre que le français ou l'anglais et la proportion de la population d'immigration récente.

La deuxième partie du tableau nous renseigne sur des caractéristiques socioéconomiques de la population du territoire, entre autres, la proportion de la population sans diplôme, le taux d'emploi et le revenu moyen.

À la suite du tableau synthèse, huit indicateurs sont représentés sous forme de cartes de façon à mettre en évidence les variations à l'intérieur même des voisinages.

Comment lire le tableau synthèse

Le tableau synthèse regroupe l'information sur les caractéristiques démographiques, socioculturelles et socioéconomiques de la population des voisinages, des CLSC, du CSSS et de Montréal. Dans chaque cellule, on retrouve la proportion et le nombre d'individus ou de familles qui présentent la caractéristique étudiée.

La couleur des cellules indique si la caractéristique étudiée est plus ou moins concentrée dans un voisinage. Pour chaque caractéristique, les 111 voisinages de Montréal ont été répartis en cinq catégories comptant un nombre égal de voisinages, formant ainsi des **quintiles**.

La couleur des cellules se décline du jaune pâle au vert foncé pour les caractéristiques démographiques et socioculturelles, et du jaune pâle au rouge foncé pour les caractéristiques socioéconomiques. Par exemple, un voisinage composé de 600 familles monoparentales sur 1 000 familles se retrouverait possiblement dans le 5^e quintile des voisinages de Montréal où les proportions sont les plus élevées. La cellule de ce voisinage serait alors vert foncé.

La proportion et le nombre

La proportion indique si une concentration importante d'individus ou de familles présentent la caractéristique étudiée.

Le nombre précise combien de personnes dans le territoire présentent la caractéristique étudiée. Notons qu'une caractéristique pour laquelle on observe une faible proportion peut tout de même toucher un grand nombre d'individus.

Ces deux informations apportent une vision plus complète de la réalité mesurée et s'avèrent toutes deux utiles pour déterminer les territoires où il apparaît prioritaire de mener des actions, les interventions à privilégier et les ressources nécessaires.



Pour faciliter l'interprétation des données

Pour classer les territoires en quintiles, ceux-ci ont été ordonnés suivant les proportions observées, sauf dans le cas de certaines caractéristiques sur le revenu (revenu moyen et revenu médian) où les territoires ont été ordonnés suivant les revenus observés.

De plus, dans le cas des caractéristiques démographiques et socioculturelles, les territoires ont été classés en ordre croissant de façon à ce que les territoires où la caractéristique étudiée est la plus concentrée se retrouvent dans le 5^e quintile (vert foncé). Par contre, dans le cas des caractéristiques socioéconomiques, les territoires ont été classés soit en ordre croissant, soit en ordre décroissant, de façon à ce que les territoires où les conditions socioéconomiques sont les plus défavorables se retrouvent dans le 5^e quintile (rouge foncé).

Comment lire les cartes

Les cartes illustrent la répartition spatiale des individus ou des familles au sein du CSSS selon certaines caractéristiques démographiques, socioculturelles et socioéconomiques. Chaque point représente un nombre fixe d'individus ou de familles. Ainsi, plus le nombre de points est élevé dans un territoire, plus le nombre d'individus ou de familles qui présentent la caractéristique étudiée y est important. Par exemple, en supposant qu'un point équivaut à 30 familles monoparentales, un voisinage où résident 300 familles monoparentales compterait 10 points. Soulignons que pour représenter de façon assez précise la réalité, la position des points a été déterminée sur la base de petites unités territoriales (aires de diffusion) et seuls les espaces résidentiels ont été considérés.

La couleur des points indique si la population présentant la caractéristique étudiée est plus ou moins concentrée dans l'aire de diffusion. Pour chaque caractéristique, les 3 175 aires de diffusion de Montréal ont été réparties en cinq catégories comptant un nombre égal d'aires de diffusion, formant ainsi des quintiles.

La couleur des points se décline du jaune pâle au vert foncé pour les caractéristiques démographiques et socioculturelles, et du jaune pâle au rouge foncé pour les caractéristiques socioéconomiques. Par exemple, une aire de diffusion composée de 60 familles monoparentales sur 100 familles se retrouverait possiblement dans le 5^e quintile des aires de diffusion de Montréal où les proportions sont les plus élevées. Les points situés dans cette aire de diffusion seraient alors vert foncé.

Pour obtenir des précisions concernant la méthodologie utilisée, notamment la définition des indicateurs, vous êtes invités à consulter :

- le document *Principales caractéristiques de la population – Données du Recensement 2006. Définition des indicateurs* sur le site Internet de la Direction de santé publique (www.santepub-mtl.qc.ca)
- les auteures : Danièle Dorval et Sylvie Lavoie, 514 528-2400

Synthèse des caractéristiques de la population du territoire du CSSS Lucille-Teasdale

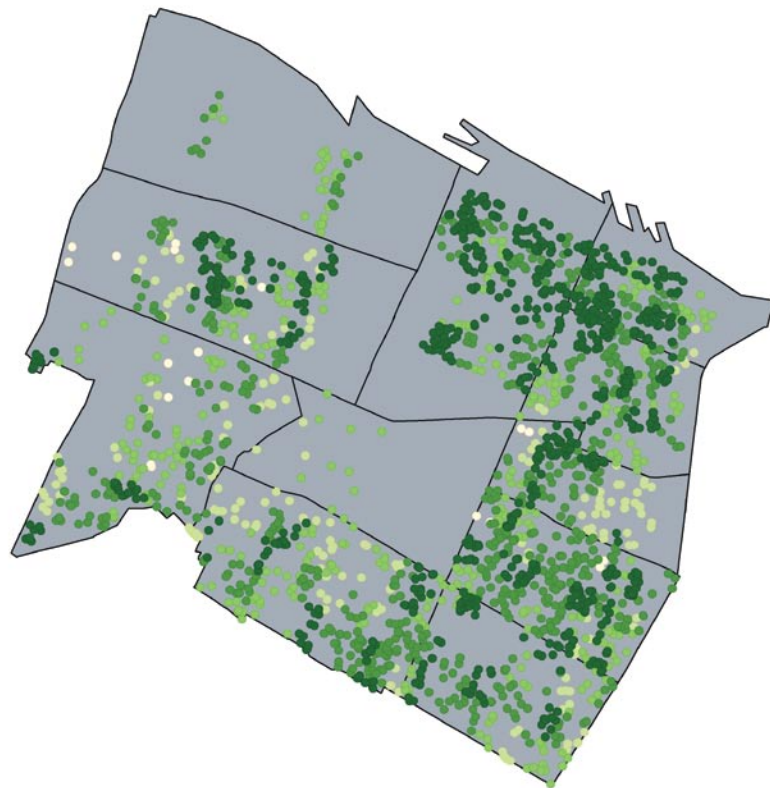
	MONTREAL	CSSS Lucille-Teasdale	CLSC Olivier-Guimond	Louis-Riel	Longue-Pointe	Guybourg	CLSC de Hochelaga-Maisonneuve	Maisonneuve	Hochelaga-Sud	Hochelaga-Nord	CLSC de Rosemont	Nouveau-Rosemont	Cité-Jardin	Angus	Vieux-Rosemont	Rosemont-Nord
CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOCULTURELLES																
Population totale	N 1 854 445	171 880	41 520	20 390	17 580	3 555	48 480	18 675	11 615	18 185	81 880	24 495	2 375	11 920	26 220	16 865
Population de 0-4 ans	% 5,1 N 94 540	4,5 7 700	3,9 1 620	3,7 760	4,0 695	4,4 155	4,7 2 260	4,8 895	4,9 570	4,4 795	4,7 3 825	4,2 1 030	1,9 45	5,6 665	4,9 1 295	4,7 790
Population de 5-19 ans	% 15,8 N 292 880	12,5 21 540	12,5 5 180	12,4 2 520	12,0 2 110	15,3 545	12,5 6 045	12,9 2 410	15,2 1 770	10,4 1 885	12,6 10 310	12,7 3 115	8,4 200	11,9 1 420	12,9 3 395	12,9 2 180
Population de 20-44 ans	% 38,0 N 705 355	40,2 69 050	33,3 13 835	32,0 6 515	34,3 6 025	37,0 1 315	47,1 22 840	45,8 8 560	46,2 5 370	48,9 8 895	39,5 32 370	35,4 8 675	10,1 240	43,0 5 125	44,9 11 785	38,8 6 540
Population de 45-64 ans	% 25,6 N 475 120	26,4 45 340	29,7 12 320	30,3 6 175	28,6 5 030	30,9 1 100	24,2 11 715	25,1 4 695	23,4 2 720	23,7 4 315	26,0 21 305	27,4 6 705	24,0 570	27,7 3 300	24,5 6 435	25,5 4 295
Population de 65 et plus	% 15,5 N 286 560	16,4 28 255	20,6 8 555	21,6 4 410	21,1 3 710	12,0 425	11,6 5 630	11,4 2 125	10,2 1 190	12,7 2 305	17,2 14 065	20,3 4 965	55,8 1 325	11,8 1 410	12,6 3 310	18,1 3 055
Population vivant seule	% 17,5 N 317 350	24,2 40 475	20,9 8 345	19,8 3 955	23,2 3 805	16,5 580	25,5 11 915	25,6 4 595	22,3 2 505	27,4 4 810	25,2 20 220	24,6 5 850	28,3 660	23,9 2 825	24,7 6 450	27,2 4 425
Population de 65 ans et plus vivant seule	% 35,9 N 94 250	42,5 10 795	35,7 2 665	33,4 1 370	40,2 1 165	28,9 130	46,2 2 175	48,8 840	41,7 430	46,5 910	45,0 5 950	42,4 1 915	37,6 485	53,6 740	43,3 1 395	50,4 1 420
Familles avec enfants	% 62,7 N 298 100	57,0 23 780	55,9 5 975	54,7 2 990	56,8 2 450	57,6 530	58,3 6 215	58,2 2 390	65,9 1 655	53,6 2 170	57,0 11 590	59,0 3 635	32,0 205	53,8 1 695	57,8 3 755	58,9 2 295
Familles monoparentales parmi les familles avec enfants	% 33,0 N 98 240	42,3 10 070	36,5 2 180	32,6 975	40,6 995	39,6 210	50,7 3 150	53,6 1 280	52,3 865	46,5 1 010	40,9 4 740	39,3 1 430	24,4 50	39,5 670	44,1 1 655	40,7 935
Familles monoparentales avec 2 enfants et plus parmi les familles avec enfants	% 11,7 N 34 955	13,4 3 190	11,3 675	10,2 305	11,8 290	13,2 70	16,6 1 030	19,7 470	17,8 295	12,2 265	12,9 1 490	11,0 400	0,0 0	11,2 190	15,2 570	12,9 295
Population de langue maternelle autre que le français ou l'anglais	% 32,6 N 577 880	18,9 31 205	23,5 9 230	29,4 5 770	18,9 3 050	11,8 410	12,3 5 725	13,4 2 390	8,2 920	13,8 2 415	20,5 16 245	26,6 6 190	6,3 150	18,2 2 110	15,6 4 010	23,4 3 795
Population de langue parlée à la maison autre que le français ou l'anglais	% 19,9 N 346 070	11,1 18 175	13,8 5 320	16,8 3 235	11,4 1 820	7,6 260	6,6 3 075	7,0 1 235	3,2 360	8,5 1 480	12,5 9 775	16,7 3 835	2,7 65	10,6 1 215	9,6 2 445	13,9 2 215
Population qui ne peut soutenir une conversation ni en français, ni en anglais	% 2,6 N 47 180	1,4 2 310	1,8 710	2,2 435	1,2 205	1,9 65	0,9 405	0,6 110	0,4 45	1,4 245	1,5 1 195	2,0 475	0,0 0	1,4 170	1,2 310	1,5 240
Immigrants (nés à l'extérieur du Canada)	% 30,7 N 560 395	18,4 30 890	20,9 8 365	24,6 4 940	18,5 3 050	10,7 375	13,7 6 450	14,3 2 580	9,1 1 035	16,0 2 835	19,9 16 075	25,4 6 055	8,0 190	19,4 2 295	15,3 3 995	21,5 3 540
Nouveaux immigrants (arrivés entre 2001 et 2006)	% 7,5 N 136 675	5,3 8 975	4,5 1 820	3,7 745	6,2 1 025	1,4 50	5,5 2 610	5,0 900	2,3 265	8,1 1 440	5,6 4 550	7,0 1 670	0,8 20	5,0 595	4,9 1 275	5,9 980

	MONTRÉAL	CLSC Lucille-Teasdale	CLSC Olivier-Guimond	Louis-Riel	Longue-Pointe	Guybourg	CLSC de Hochelaga-Maisonneuve	Maisonneuve	Hochelaga-Sud	Hochelaga-Nord	CLSC de Rosemont	Nouveau-Rosemont	Cité-Jardin	Angus	Vieux-Rosemont	Rosemont-Nord
Population de 15 ans et plus sans diplôme	% 21,5 330 150	24,7 36 260	24,8 8 715	22,5 3 975	26,2 3 770	31,6 970	28,4 11 700	27,5 4 335	34,4 3 340	25,5 4 025	22,6 15 845	24,0 5 000	19,5 430	17,6 1 810	24,3 5 505	21,7 3 095
Population de 25 ans et plus avec un grade universitaire	% 28,6 373 545	22,3 27 985	19,2 5 875	22,5 3 490	17,4 2 175	8,5 220	19,7 6 740	20,6 2 700	14,2 1 125	22,1 2 915	25,2 15 360	21,8 3 950	26,4 555	35,7 3 210	23,7 4 585	24,9 3 060
Taux d'emploi de la population de 15 ans et plus	% 58,0 892 735	58,5 85 825	56,6 19 880	56,1 9 910	57,1 8 225	57,0 1 745	59,9 24 710	60,1 9 465	55,4 5 380	62,5 9 865	58,7 41 235	56,2 11 710	30,5 675	64,1 6 575	62,6 14 175	56,8 8 100
Taux de chômage de la population de 15 ans et plus	% 8,8 86 055	8,6 8 105	7,1 1 530	6,8 725	7,6 680	6,7 125	9,7 2 640	10,2 1 080	10,2 610	8,8 955	8,7 3 935	8,3 1 060	2,9 20	8,1 580	9,0 1 410	9,6 860
Revenu moyen après impôt de la population de 15 ans et plus	\$ 26 793 \$	23 952 \$	25 568 \$	27 583 \$	23 722 \$	22 585 \$	20 951 \$	21 693 \$	19 370 \$	21 183 \$	24 895 \$	24 107 \$	38 976 \$	29 569 \$	22 829 \$	23 738 \$
Revenu médian après impôt de la population de 15 ans et plus	\$ 20 712 \$	20 670 \$	22 701 \$	24 417 \$	21 170 \$	21 316 \$	17 874 \$	18 516 \$	16 717 \$	18 399 \$	21 583 \$	21 492 \$	27 531 \$	25 956 \$	20 336 \$	20 079 \$
Revenu médian après impôt des familles ¹	\$ 48 195 \$	44 735 \$	49 716 \$	54 477 \$	46 074 \$	43 805 \$	38 124 \$	39 564 \$	35 337 \$	38 980 \$	46 379 \$	46 650 \$	64 187 \$	53 806 \$	41 936 \$	45 797 \$
Revenu médian après impôt des familles ¹ monoparentales avec parent féminin	\$ 33 434 \$	30 974 \$	35 535 \$	39 415 \$	30 579 \$	39 564 \$	27 999 \$	29 504 \$	28 031 \$	25 695 \$	31 048 \$	33 904 \$	117 929 \$	32 162 \$	30 396 \$	28 564 \$
Revenu médian après impôt des ménages d'une seule personne	\$ 21 541 \$	20 713 \$	23 098 \$	25 330 \$	20 252 \$	22 992 \$	18 650 \$	18 942 \$	17 121 \$	19 033 \$	21 167 \$	21 087 \$	26 739 \$	26 198 \$	20 288 \$	19 256 \$
Population vivant sous le seuil de faible revenu après impôt	% 22,8 413 875	25,5 42 560	18,8 7 500	16,3 3 260	21,5 3 520	20,4 715	35,0 16 350	34,6 6 210	41,3 4 635	31,4 5 510	23,3 18 705	23,0 5 470	7,7 180	18,9 2 240	25,1 6 545	26,6 4 320
Familles ¹ vivant sous le seuil de faible revenu après impôt	% 16,6 79 660	16,7 7 075	11,4 1 230	10,7 590	12,6 550	9,1 85	25,2 2 750	25,8 1 080	31,1 800	20,7 860	15,1 3 115	14,9 920	2,9 20	12,7 405	16,2 1 070	17,9 710
Familles monoparentales avec parent féminin vivant sous le seuil de faible revenu après impôt	% 32,2 24 935	35,0 2 785	29,1 490	30,5 230	30,5 230	19,4 35	40,9 1 040	38,5 410	44,7 295	40,2 330	33,9 1 260	29,4 325	0,0 0	31,8 175	33,9 435	44,2 325
Population de 0-5 ans vivant sous le seuil de faible revenu après impôt	% 29,7 33 355	30,9 2 760	24,8 465	29,8 280	20,9 160	14,7 25	44,1 1 165	43,1 435	57,9 365	36,3 365	25,5 1 125	30,8 350	0,0 0	13,9 105	29,2 445	24,1 230
Population de 65 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu après impôt	% 17,0 44 635	23,6 5 990	16,4 1 225	12,5 515	22,1 640	16,5 75	34,2 1 610	36,6 630	40,3 415	28,9 565	23,8 3 150	22,8 1 030	9,3 120	25,4 350	23,9 770	30,9 870
Ménages locataires	% 62,1 516 130	72,5 63 620	64,2 12 820	59,4 5 815	70,6 6 025	59,8 980	81,2 20 285	79,4 7 615	84,0 4 780	81,3 7 895	71,3 30 520	68,8 8 580	72,1 970	60,5 3 795	76,1 10 580	74,8 6 590
Ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu au loyer brut	% 38,7 199 850	35,8 22 755	30,9 3 955	29,9 1 740	32,0 1 930	28,6 280	37,7 7 640	35,9 2 735	39,2 1 875	38,3 3 025	36,6 11 160	35,7 3 065	52,6 510	32,0 1 215	36,2 3 830	38,5 2 540
Personnes ayant démenagé (au cours des 5 dernières années)	% 43,3 749 235	48,0 76 920	40,4 15 525	37,1 7 140	44,8 7 070	39,3 1 315	56,3 25 255	55,7 9 580	55,7 6 005	57,4 9 680	47,0 36 130	42,6 9 720	30,2 705	52,9 5 915	49,1 12 185	48,6 7 615

CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES

1. Familles économiques.

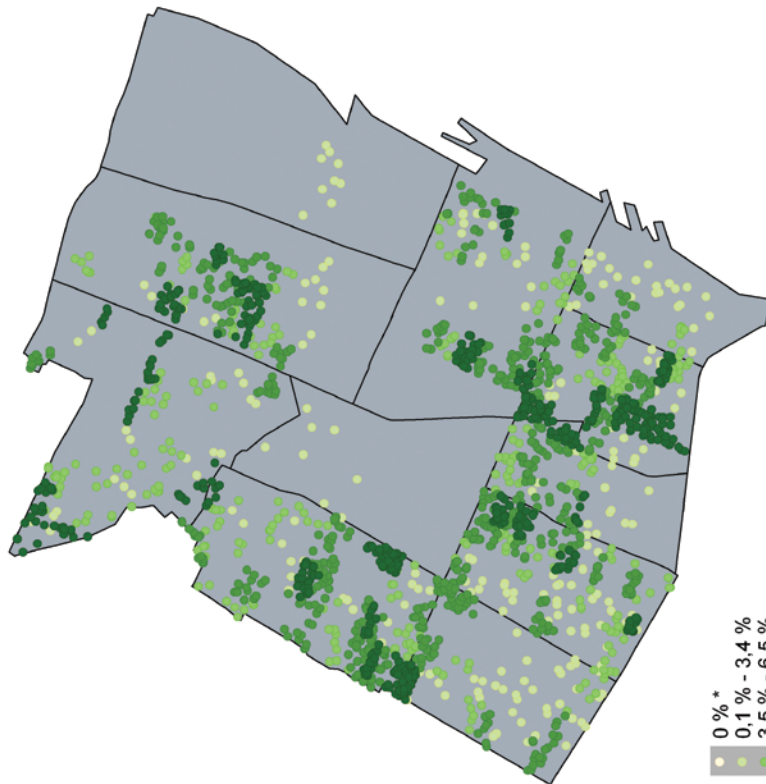
Familles monoparentales



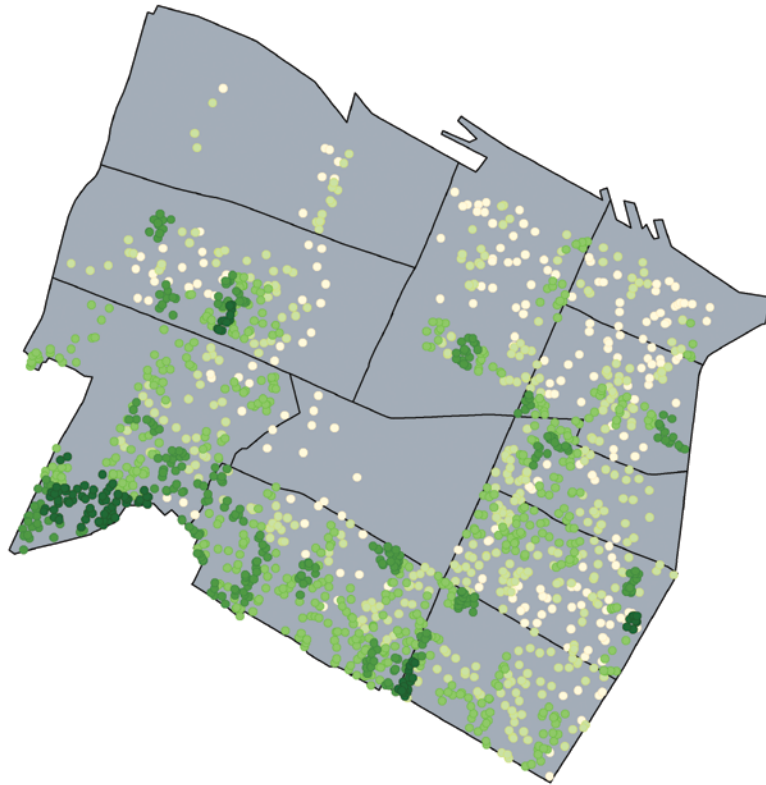
65 ans et plus vivant seuls



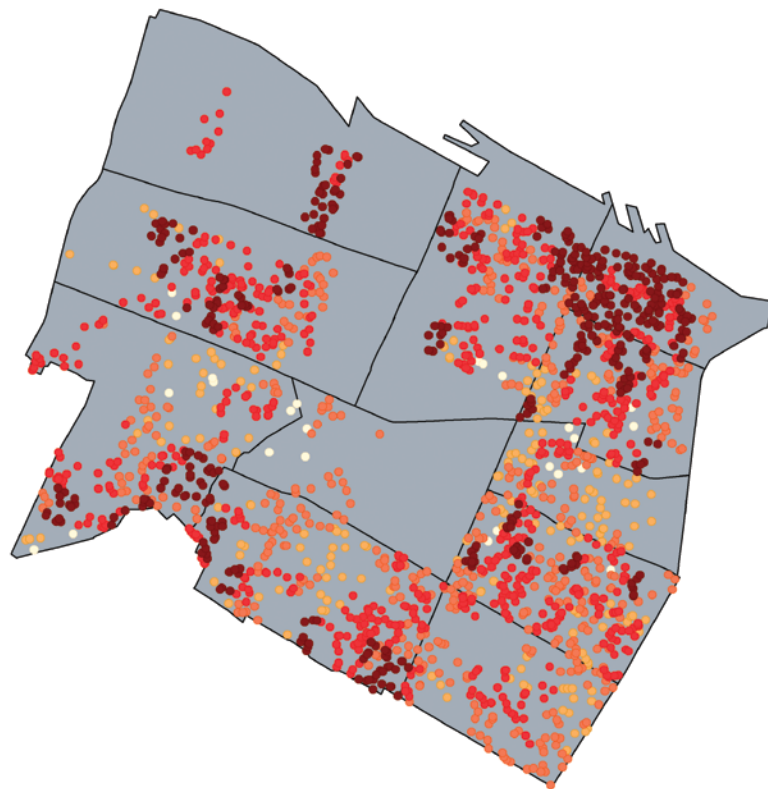
Immigrants récents



Langue maternelle autre que le français ou l'anglais



15 ans et plus sans certificat, diplôme ou grade



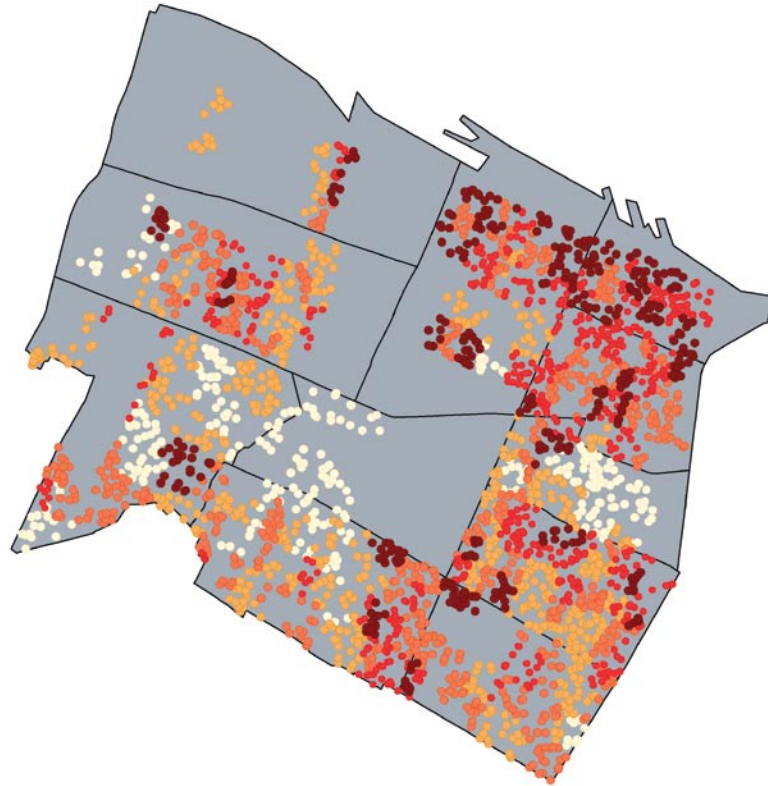
- Moins de 10,7 %
- 10,7 % - 17,3 %
- 17,4 % - 24,1 %
- 24,2 % - 31,7 %
- Plus de 31,7 %

Montréal : 21,5 %

Chaque point représente 20 individus de 15 ans et plus sans certificat, diplôme ou grade.

— Limite des voisinages

Revenu médian de la population de 15 ans et plus (après impôt)



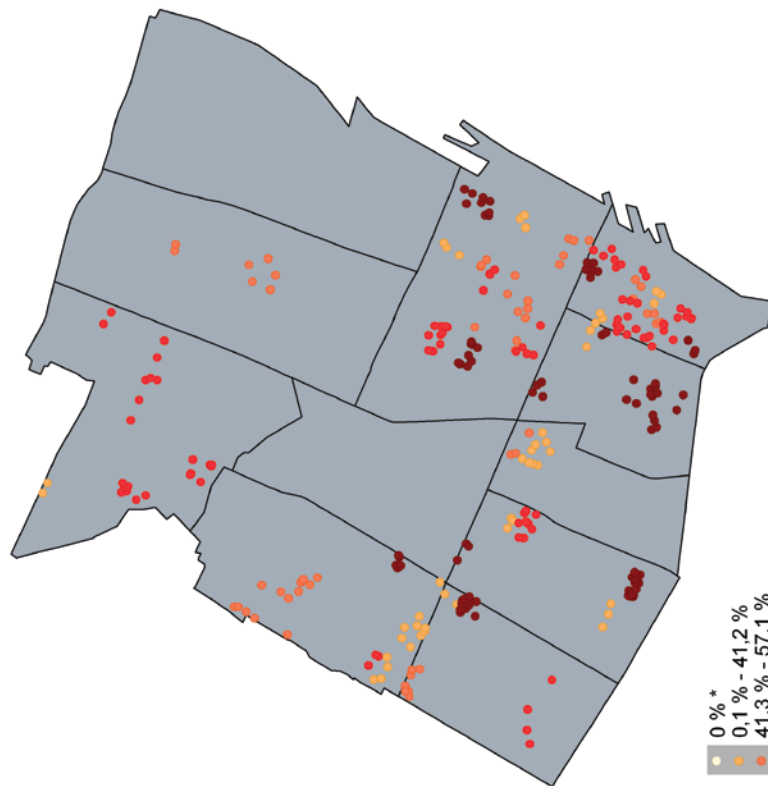
- Plus de 26 134 \$
- 22 314 \$ - 26 134 \$
- 19 477 \$ - 22 313 \$
- 16 825 \$ - 19 476 \$
- Moins de 16 825 \$

Montréal : 20 712 \$

Chaque point représente 55 individus de 15 ans et plus.

— Limite des voisinages

0-5 ans vivant sous le seuil de faible revenu (après impôt)



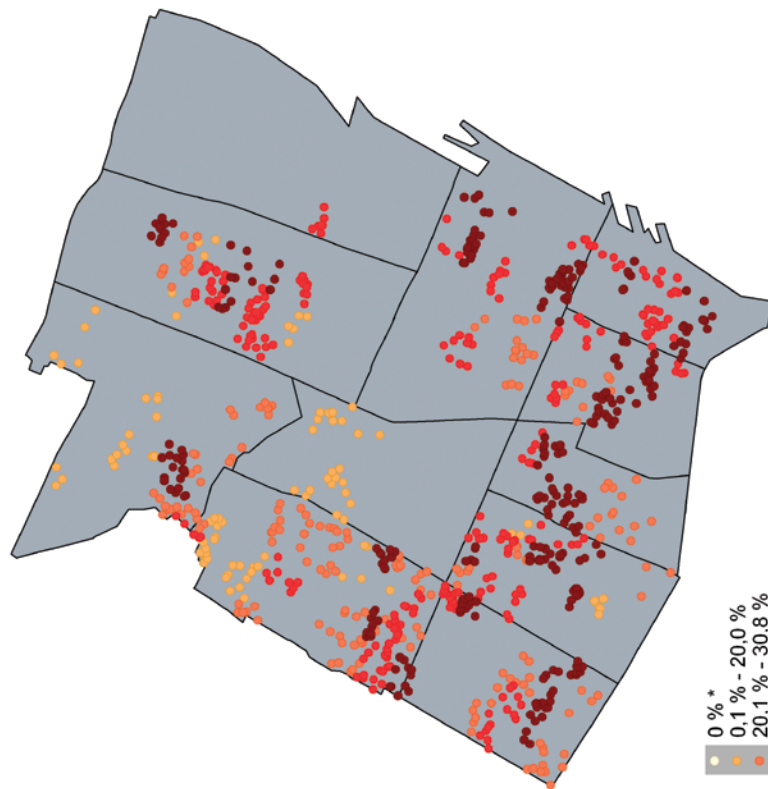
Montréal : 29,7 %

Chaque point représente 5 individus de 0-5 ans vivant sous le seuil de faible revenu.

* Points non représentés ; aucun individu de 0-5 ans ne vit sous le seuil de faible revenu dans les territoires correspondants.

— Limite des voisinages

65 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu (après impôt)



Montréal : 17,0 %

Chaque point représente 5 individus de 65 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu.

* Points non représentés ; aucun individu de 65 ans et plus ne vit sous le seuil de faible revenu dans les territoires correspondants.

— Limite des voisinages

Une réalisation des secteurs Surveillance de l'état de santé à Montréal (SÉSAM) et Tout-petits, familles et communauté

Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

1301, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1M3
Téléphone : 514 528-2400
www.santepub-mtl.qc.ca

Rédaction

Danièle Dorval
Sylvie Lavoie

Avec la collaboration de

Ariel Alexis
Maryam Bazargani
Carl Drouin
James Massie

Cartographie

Maryam Bazargani

Graphisme

Paul Cloutier

Les auteures remercient les personnes suivantes pour leur soutien et leurs commentaires

À la Direction de santé publique : Danielle Blanchard,
Laurence Boucheron, Martine Comeau, Manon Hudson,
Monique Messier

Du CSSS de la Montagne : Christian Paquin

DANS LA MÊME SÉRIE :

Principales caractéristiques de la population

CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord
CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent
CSSS Cavendish
CSSS du Coeur-de-l'Île
CSSS de la Montagne
CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle
CSSS Jeanne-Mance
CSSS de l'Ouest-de-l'Île
CSSS de la Pointe-de-l'Île
CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel
CSSS du Sud-Ouest-Verdun
Région sociosanitaire de Montréal

© Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2009)
Tous droits réservés

ISBN 978-2-89494-784-5 (version imprimée)
ISBN 978-2-89494-785-2 (version PDF)
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2009

Prix : 5,00 \$

GARDER
notre monde
ENSANTÉ

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec 